



Procès-verbal de la **session régulière** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **07 août 2017** sous la présidence de M. le Maire, Raymond Carignan, à laquelle est formé le conseil municipal suivant : MM. les conseillers, Jacques Larochelle, Fernand Dion, Mario Inkel, André Lévesque et Robert Blais. Est également présent, M. Richard Michaud, Directeur général/ Secrétaire-trésorier.

Étaient absents Messieurs Mario Inkel, Robert Blais et M. Richard Michaud

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 07/12
4. CORRESPONDANCE
- 4.1 AIDE À LA MUNICIPALITÉ DE DU CANTON DE RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST
5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
6. URBANISME
- 6.1 *BÂTIMENTS DANGEREUX OU DÉLABRÉS*
7. COMMISSION DES LOISIRS
8. TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF
- 8.1 *MODIFICATIONS DES SERRURES DU COMPLEXE SPORTIF*
- 8.2 *RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION DE PIEUX (CÔTÉ OUEST DE LA PATINOIRE)*
- 8.3 *RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE REMPLACEMENT DES BANDES ET DES BAIES VITRÉES*
- 8.4 *DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE*
9. ÉCOULEMENT DES EAUX SUR LA RUE MORIN – PROXIMITÉ DU 101 RUE MORIN
10. RÉUNION SPÉCIALE LE 8 AOÛT POUR LE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT # 259
11. RECHARGEMENT DE CHEMINS – NIVELAGE PAR LA MUNICIPALITÉ DE ST-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE
12. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE (SERVICES AUX SINISTRÉS) AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE
13. VARIA
- 13.1 *REPORT DE TRAVAUX*
14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
15. LEVÉE DE LA SESSION

---

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

[120-08-17](#)

[Adoption de l'ordre du jour](#)

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Fernand Dion, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**121-08-17**

### **Adoption du procès-verbal**

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle, il est résolu que le procès-verbal en date du 03-07-17 soit accepté tel que présenté en se dispensant de la lecture.

## **3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 07/12**

**122-08-17**

### **Approbation des comptes à payer**

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle, il est résolu que les comptes à payer soient payés et acceptés tel que décrits ci-dessous.

<b><u>No</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Description</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
261	Médias Transcontinental	FPC	357,69 \$
262	CNESST	Avis cotisation	80,40 \$
263	Hydro-Québec	Éclairage public	451,22 \$
264	Ville d'Amos	LET, écocentre, compost, ent. Incendie	30 059,15 \$
265	M.R.C. d'Abitibi	Quote-part	42 178,00 \$
266	Service de carte Desjardins	Vaccin gb et ife	105,00 \$
267	Revenu Québec	Tx vente de lot 4787919	1 018,90 \$
268	Ville d'Amos	LET, écocentre	4 316,37 \$
269	Bell Mobilité	Cellulaires	155,19 \$
270	Xérox	Copieur	133,64 \$
271	Télébec	Télécommunication, communication	348,98 \$
272	Groupe ACCIsst	Mutuel de prévention	962,46 \$
273	Revenu Québec	DAS juillet 2017	13 823,63 \$
274	Hydro-Québec	Aqueduc	2 855,71 \$
275	A.D.R.C.	DAS juillet 2017	5 972,12 \$
276	FQM	Formation officier municipal	620,87 \$
277	Combeq	Formation Q-2,R.22	953,14 \$
278	Somavrac	Abat-poussières	10 070,78 \$
279	Martel Construction	FPC	1 605,98 \$
280	Transport GDA	Pluvial rue Pomerleau, du Parc	2 730,66 \$
281	Équipements Protek	Vêtement de travail, sécurité	1 011,09 \$
282	Ferblanterie L.M. Bertrand	PIC 150, FPC	3 527,43 \$
283	Distribution Sogitex	Complexe	101,30 \$
284	R.D. Réfrigération	09-08	172,00 \$
286	Location Lauzon	FPC, rue Fauchon	916,22 \$
288	M & M Nord-Ouest	07-09, pluvial rue Pomerleau, FPC	725,89 \$
289	Ville d'Amos	Écureur	1 501,58 \$
290	Équipement Amos	99-02	329,43 \$
291	Épicerie Carignan	Essence, entretien, fourniture	1 233,15 \$
292	PG Bilodeau	PIC 150, rue Fauchon	422,53 \$
293	Excavation G. Gravel	Ent. Chemin	385,17 \$
294	JGR Amos	Garage	56,38 \$
295	PPH	Diesel	4 218,96 \$
296	Canadian Tire	FPC, fourniture	146,09 \$
297	Vitrierie Pomerleau	PIC 150, FPC	11 147,60 \$
298	Communications Pomerleau	Étui cellulaire	75,77 \$
299	Bois Turcotte	FPC, petits outils	878,21 \$
300	Béton Fortin	PAARRM, rue Fauchon	1 459,46 \$
301	Lumen	FPC	22 592,59 \$
302	Ben Deshaies	Fourniture	340,24 \$
303	Plomberie G. Roy	Salle	114,34 \$
304	Bergeron et filles	FPC	14,90 \$
305	Matériaux 3+2 Ltée	FPC, rue Fauchon	21 613,10 \$
306	Traction Amos	10-07, 99-02	919,79 \$

307	Sanimos	Récupération	809,62 \$
308	Danny Lamoureux, électricien	Fourniture, réparation sentinelle	796,67 \$
309	MED Design Graphique	Panneaux signalisation	68,99 \$
310	H2Lab	Analyses eau potable et usée	432,94 \$
311	ArtCad, groupe-conseil	FPC, PIC 150	3 794,18 \$
312	Wolseley	Pluvial rue Pomerleau	5 923,90 \$
313	Nettoyeur Dumas	Nettoyage vêtement travail	6,79 \$
314	Médias Transcontinental	FPC	624,20 \$
315	Ferme Julien Girard	Terrain de soccer	200,00 \$
316	SNC-Lavalin	Rue Bradette	317,33 \$
		Honoraires professionnels	5 145,49 \$
<b>Rémunération</b>			
	Employés		35 944,81 \$
	Conseil municipal		1 230,17 \$
<b>Total</b>			<b>247 998,20 \$</b>

*Légende : 98-05: Volvo 09-08: Freightliner 10-07: Inter 07-09: Niveleuse*

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

#### **4. CORRESPONDANCE**

##### **Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est**

Nous demande un soutien financier dans le cadre d'une poursuite par la pétrolière Gastem. La poursuite par la pétrolière concerne l'adoption d'un règlement, en 2013, pour protéger les sources d'eau potable des citoyens. Ce règlement a été adopté en l'absence d'une Loi provinciale.

##### **4.1 AIDE À LA MUNICIPALITÉ DE DU CANTON DE RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST**

[123-08-17](#)

##### **Aide à la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est**

Afin d'aider la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est à financer ses frais de justice et de représentation contre la pétrolière Gastem, il est proposé par M. le conseiller Fernand Dion et appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle de leur faire parvenir un montant de 250\$.

Le vote est demandé

	Pour	Contre
Jacques Larochelle	X	
Fernand Dion	X	
André Lévesque		X
Raymond Carignan		X

La présente proposition de résolution est rejetée.

#### **5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC**

#### **6. URBANISME**

## **6.1 BÂTIMENTS DANGEREUX OU DÉLABRÉS**

---

124-08-17

### **Bâtiments dangereux et délabrés**

Considérant qu'il y a encore des bâtiments dangereux et délabrés sur son territoire, sur proposition de M. André Lévesque et appuyé par M. Jacques Larochelle, il est résolu d'envoyer une seconde lettre aux propriétaires leur demandant de respecter le règlement de construction #242, chapitre 4 Construction dangereuse, endommagée, inoccupée ou délabrée.

## **7. COMMISSION DES LOISIRS**

---

Les membres du conseil ont reçu copie des comptes à recevoir et à payer ainsi que les états des résultats pour le mois de juillet.

## **8. TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF**

---

### **8.1 MODIFICATIONS DES SERRURES DU COMPLEXE SPORTIF**

---

125-08-17

### **Modification des serrures du complexe sportif**

**Attendu que** les portes intérieures du complexe ont toutes des clés différentes;

**Attendu qu'**il serait avantageux que les employés puissent ouvrir les portes avec une clé maîtresse;

**Attendu que** le directeur général et secrétaire-trésorier a demandé une soumission au serrurier R Déclic situé à Amos et que le montant budgétaire est de 4 778.50 \$ pour les modifications nécessaires;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle et résolu unanimement ce qui suit :

D'accepter la soumission de R. Déclic au montant de 4778.50\$ pour le remplacement des serrures du Complexes Sportif.

### **8.2 RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION DE PIEUX (CÔTÉ OUEST DE LA PATINOIRE)**

---

Reporté à une séance spéciale du 08 août 2017.

### **8.3 RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE REMPLACEMENT DES BANDES ET DES BAIES VITRÉES**

---

Reporté à une séance spéciale du 08 août 2017.

### **8.4 DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE**

---

126-08-17

### **Détecteurs de monoxyde de carbone**

**Attendu que** nous devons avoir quatre (4) détecteurs de monoxyde de carbone fonctionnel dans notre complexe;

**Attendu qu'**actuellement, nous n'avons aucun détecteur de monoxyde de carbone de fonctionnel;

**Attendu que** le directeur général et secrétaire-trésorier a demandé une soumission à la firme Hetek solutions inc. pour la fourniture de détecteurs de monoxyde de carbone;

**Attendu que** la soumission est au montant de 4 475 \$ et comprend : les détecteurs, la mise en marche ainsi que le moniteur;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement ce qui suit :

D'accepter la soumission de 4 475\$ de la firme Hetek solution pour la fourniture et la mise en marche de détecteurs de carbone au complexe sportif.

**9. ÉCOULEMENT DES EAUX SUR LA RUE MORIN - PROXIMITÉ DU 101 RUE MORIN**

---

127-08-17

**Écoulement des eaux sur la rue Morin – proximité du 101 rue Morin**

**Attendu que** les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande faite par les propriétaires du 101, rue Morin concernant l'écoulement des eaux sur la rue Morin;

**Attendu que** le conseil municipal n'a pas prévu de travaux pour l'écoulement des eaux dans ce secteur;

**Attendu qu'**en élevant son terrain et en mettant un drain le propriétaire réglerait probablement le problème;

**De ces faits**, sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Fernand Dion, il est résolu de ne pas acquiescer à la demande des propriétaires.

**10. RÉUNION SPÉCIALE LE 8 AOÛT POUR LE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT # 259**

---

Le directeur général mentionne aux membres du conseil municipal qu'il y aura une réunion spéciale le 8 août à 19h30.

**11. RECHARGEMENT DE CHEMINS - NIVELAGE PAR LA MUNICIPALITÉ DE ST-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE**

---

128-08-17

**Rechargement de chemins nivelage par la municipalité de St-Dominique-du-Rosaire**

**Attendu que** la municipalité de St-Félix a des travaux de rechargement à effectuer dans la municipalité;

**Attendu que** la municipalité de St-Félix a une entente de service avec la municipalité de St-Dominique-du-Rosaire;

**De ces faits**, sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller André Lévesque, il est résolu que la municipalité de St-Dominique-du-Rosaire effectue l'épandage lors du rechargement dans les rangs de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier au taux horaire de 90\$/h..

**12. RENOUELEMENT DE L'ENTENTE (SERVICES AUX SINISTRÉS) AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE**

---

129-08-17

**Renouvellement de l'entente (services aux sinistrés) avec la Société canadienne de la Croix-Rouge**

**ATTENDU** que les villes / municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q.,C.C. -19), et le Code municipal (L.R.Q.,C.C. -27);

**ATTENDU** que les villes / municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la CROIX-ROUGE, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la CROIX-ROUGE et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (*Annexe A Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la CROIX-ROUGE*), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les villes / municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

**ATTENDU** la volonté de la MUNICIPALITÉ et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une Entente écrite.

Par conséquent, il est proposé par M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement ce qui suit :

**Que** la municipalité renouvelle l'entente avec la CROIX-ROUGE au taux annuel de 160 \$;

**Que** le conseil municipal autorise le Directeur général et secrétaire-trésorier à compléter l'entente transmise par la CROIX-ROUGE;

**Que** le conseil autorise le Maire, M. Raymond Carignan ainsi que le Directeur général et secrétaire-trésorier à signer ladite entente.

### **13. VARIA**

---

#### **13.1 REPORT DE TRAVAUX**

---

[130-08-17](#)

#### **Report de travaux**

**Attendu que** les travaux d'égout sur la rue Fauchon sont plus problématiques et plus coûteux que prévus;

**Attendu que** ces mêmes travaux ne sont pas encore terminés;

**De ces faits;**

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. André Lévesque, il est résolu de reporter les travaux d'accotement sur la rue de l'Église-Ouest ainsi que le fossé sur la rue Brillant à un autre exercice financier.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC**

---

**15. LEVÉE DE LA SESSION**

---

La session est levée, il est 21h14.

*Raymond Carignan*  
*Maire*

*Julie Rheault*  
*Sec. Trésorière adj.*